l'actu

n°5

Saint-Ouen-de-Thouberville

St Ouen de Thouberville

Mai 2022

Sommaire

- Le Mot du Maire **Page 3**
- Hommage M. LOISEAU **Page 4**
- Etat-Civil 2021 **Page 4**
- Les Finances **Page 5**
- Urbanisme et Citoyenneté **Page 10**
- Vie Scolaire **Page 11**
- Le Centre d'Action Sociale **Page 12**
- Travaux **Page 14**
- Infos diverses **Page 16**
- Mise à l'honneur **Page 19**

L'actu Saint-Ouen-de-Thouberville

Directeur de la publication: Sandrine MENNITI

Conception et rédaction: Commission et service communication

Impression: IRS (1 000 exemplaires)

Photos: Mairie de Saint-Ouen-de-Thouberville, Associations Thoubervillaise.

Le secrétariat

131 Route Nationale

27310 Saint-Ouen-de-Thouberville

☎ 02 32 56 22 08

mairie.saintouenthouberville@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la Mairie:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h00

Le mercredi de 9h00 à 12h00

Depuis le 1er janvier 2022, le secrétariat de Mairie est fermé le samedi matin. En effet, il y avait peu d'administrés qui venaient. La municipalité a donc pris la décision de fermer le secrétariat le samedi matin.

Nous suivre...

Notre site internet:

https://saint-ouen-thouberville.fr/

Notre page Facebook:

https://www.facebook.com/Saint-Ouen-de-Thouberville-Infos-106497938306981

Le Mot du Maire

Chères Thoubervillaises, Chers Thoubervillais,

L'année 2022 a été marquée, à nouveau, par les conséquences de la pandémie.

En fin d'année, la situation s'est à nouveau dégradée, cette situation a conduit la municipalité à annuler le réveillon du nouvel an, ainsi que la cérémonie des vœux pour la deuxième année consécutive.

C'est avec regret que nous avons pris cette décision, car c'est un moment où l'on peut faire un point sur l'année écoulée et surtout échanger entre élus et habitants de la commune.

Malgré les contraintes, vous verrez dans le bulletin que l'équipe municipale a travaillé, aves les services municipaux, pour poursuivre des actions, des activités, des travaux afin de toujours mieux répondre aux besoins et aux attentes des administrés.

Le nouveau protocole sanitaire a empoisonné votre quotidien, et vous avez vécu un véritable parcours du combattant.

Je sais combien cette situation a été compliquée à gérer pour bon nombre d'entre vous, et je ne vous cache pas que ce fut aussi le cas pour vos élus et agents, partagés entre appliquer les lois et au contraire vous faciliter la vie.

Ces mesures sanitaires ne sont malheureusement pas décidées par la municipalité, mais bel et bien par le gouvernement.

Les agents et élus communaux ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de l'absence d'un enseignant NON remplacé par l'éducation nationale, et aussi en rien responsables de l'obligation pour les parents, de venir récupérer leurs enfants en urgence et de les faire tester.

Nous regrettons que le gouvernement ne prenne pas en considération la réalité du terrain.

Les élus et les services municipaux restent mobilisés pour la commune et ses habitants.

Ils restent à votre écoute pour améliorer, autant que faire se peut, votre vie quotidienne et permettre l'épanouissement de toutes et tous dans notre belle commune.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été.

Madame le Maire,

Sandrine MENNITI

Réunion publique le 1er juin 2022 à 20h00 à la salle Pierre Paul Richer (PPR)

Hommage à M. LOISEAU

Le 11 janvier 2022 disparaissait Monsieur Jacques LOISEAU, ancien maire de Saint-Ouen-de-Thouberville, de 1995 à 2014.

Jacques LOISEAU restera une personnalité qui a marqué Saint-Ouen-de-Thouberville et contribué à son développement. Parmi les projets menés avec ses équipes municipales au cours de ses trois mandats, citons l'extension de l'école élémentaire et de l'accueil périscolaire et de loisirs.

Homme de culture, Jacques LOISEAU était à l'initiative de la création en 1995, du salon d'art contemporain CREA qui invitait chaque année des peintres, des sculpteurs, à exposer leurs œuvres, ainsi que les enfants des écoles.

L'inauguration des ateliers municipaux, la restauration du Monument aux Morts sis la Maison Brûlée ou encore l'implantation du magasin Lidl font également partie des dossiers qu'il a su porter.

Etat-Civil 2021

Naissances

22 enfants sont nés pendant l'année 2021, Nous leurs souhaitons la bienvenue!

Décès

14 décès sont à déplorer l'année passée, nous adressons toutes nos condoléances à leurs familles.

Mariages et PACS

Nous avons célébré 9 mariages et 9 Pacs ont été enregistrés, nous renouvelons nos vœux de bonheur à ces heureux couples.

Finances

Le 7 Avril 2022,

Le Conseil Municipal de Saint-Ouen-de-Thouberville a voté son budget

Le compte administratif 2021

Le compte administratif rapproche les prévisions inscrites au budget, Les réalisations en dépenses et en recettes et présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations au cours de l'année.

Section fonctionnement

1 506 139.34€

Dépenses

Recettes

Impôts locaux: 811 934 €

Dotation de l'État: 613 428€

Produits ventes: 153 546.99€

Autres ressources: 94 025.69€

(Revenus des immeubles, reversement sur salaires…)

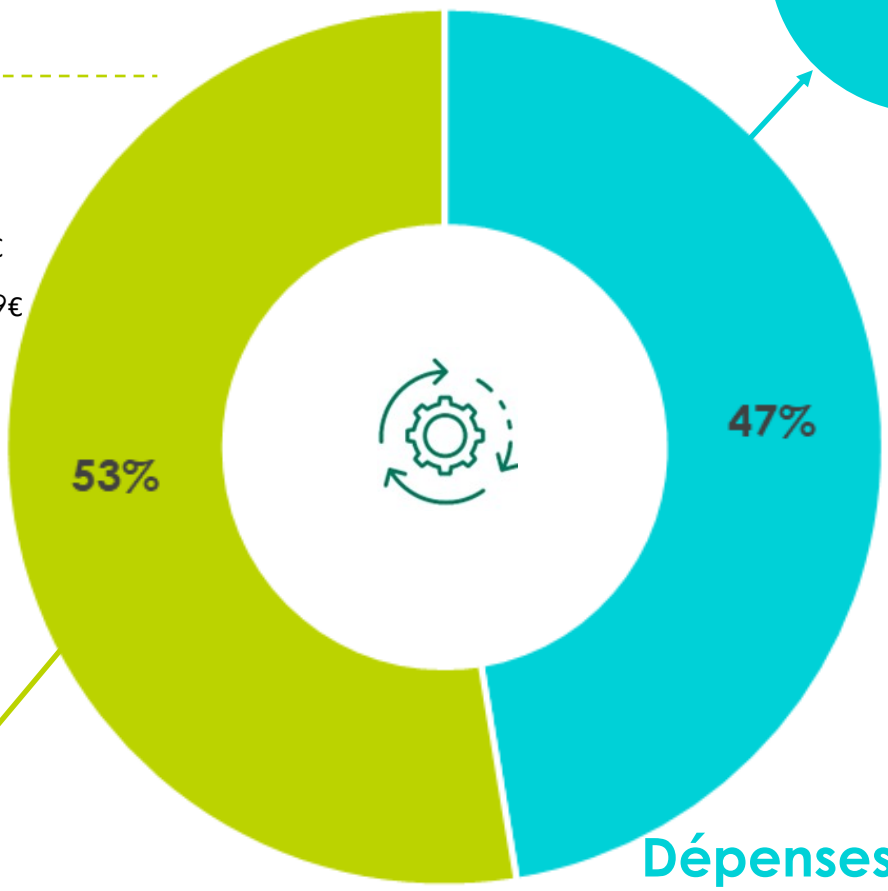

1 672 934.68€

Recettes

Dépenses

Frais de personnel: 860 936.20€

Charges générales: 434 799.64€

Autres charges: 210 403.50€

(Subventions allouées aux associations, indemnités des élus …)

Zoom sur les charges à caractère général

Il s'agit des dépenses nécessaires au fonctionnement des structures et services : eau, électricité, chauffage, fournitures, entretien des bâtiments et voirie, assurances, fournitures scolaires…

Ce poste est en constante diminution depuis 2019, ce qui témoigne d'un effort régulier de gestion. Cette diminution s'explique par la continuité des économies d'énergie (électricité et combustible) et la mise en place d'une procédure d'achat rigoureuse.

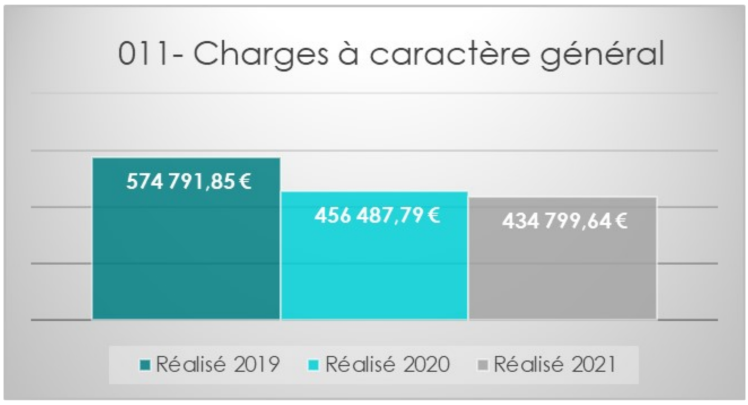

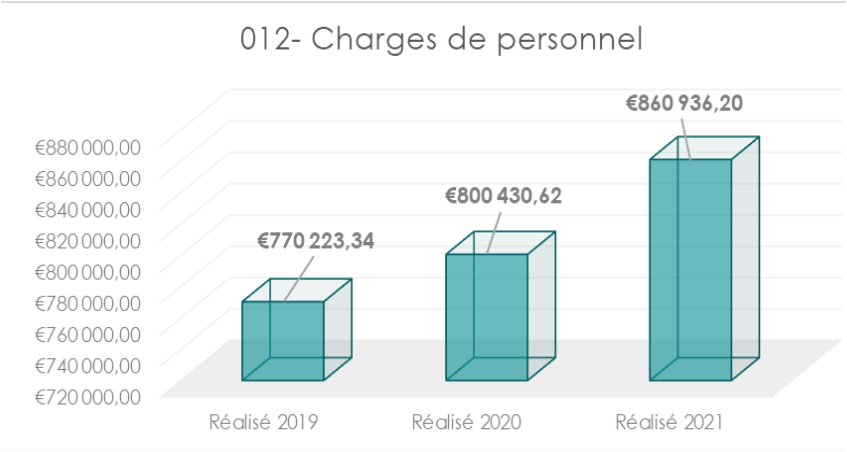

Les charges du personnel

Ce poste regroupe toutes les dépenses de personnel. Ces dépenses sont à la hausse depuis le début de la crise sanitaire de la Covid-19, qui engendre des arrêts maladie du personnel qui doit être remplacé. De plus le départ d'un agent, suite à sa démission pour raison légitime, impose à la commune la rémunération de son allocation chômage et ceci pendant encore deux ans, sauf si l'agent retrouve un emploi. On note l'embauche d'un agent technique supplémentaire, ainsi que des contrats PEC suite à la mise en disponibilité d'un agent de cantine. Et un surcroît de travail au niveau administratif.

Section Investissement

€

Recettes

Subventions: 35 448.70€

FCTVA: 345 526€

Taxe aménagement: 42 484.32€

Autres ressources: 750€

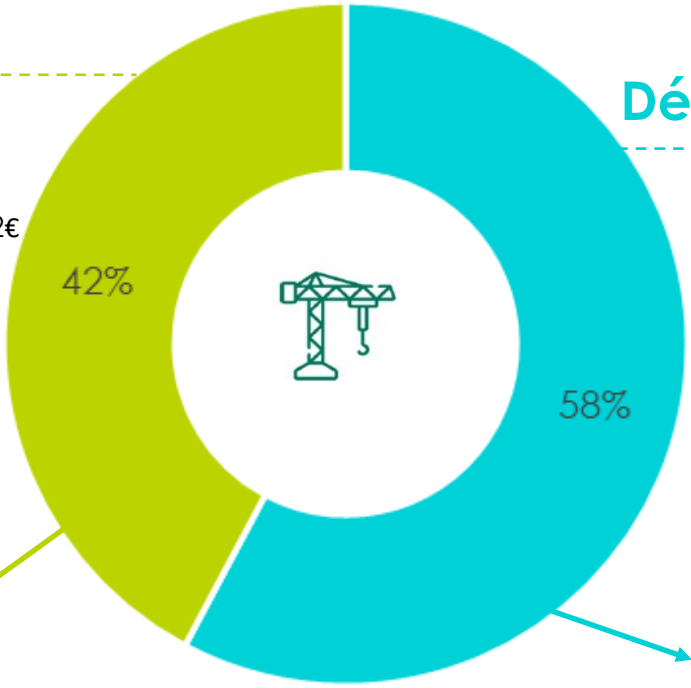

Dépenses

Projets : 278 244.54€

FCTVA : 233 019.96€

Reversement à la Communauté de Communes Roumois Seine

Emprunt: 16 157.72€

424 209.02€
Recettes

580 755.64€
Dépenses

Le budget primitif 2022

Il a été établi avec la volonté:

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- de mobiliser des subventions auprès du Département, de la Région et de l'État chaque fois que cela est possible afin de contribuer aux dépenses d'investissement.

Section fonctionnement

Recettes Réelles

Impôts locaux: 838 255€

Dotation de l'État: 560 695€

Produits ventes: 179 993€

Autres ressources: 96 500€

(Revenus des immeubles, reversement sur salaires…)

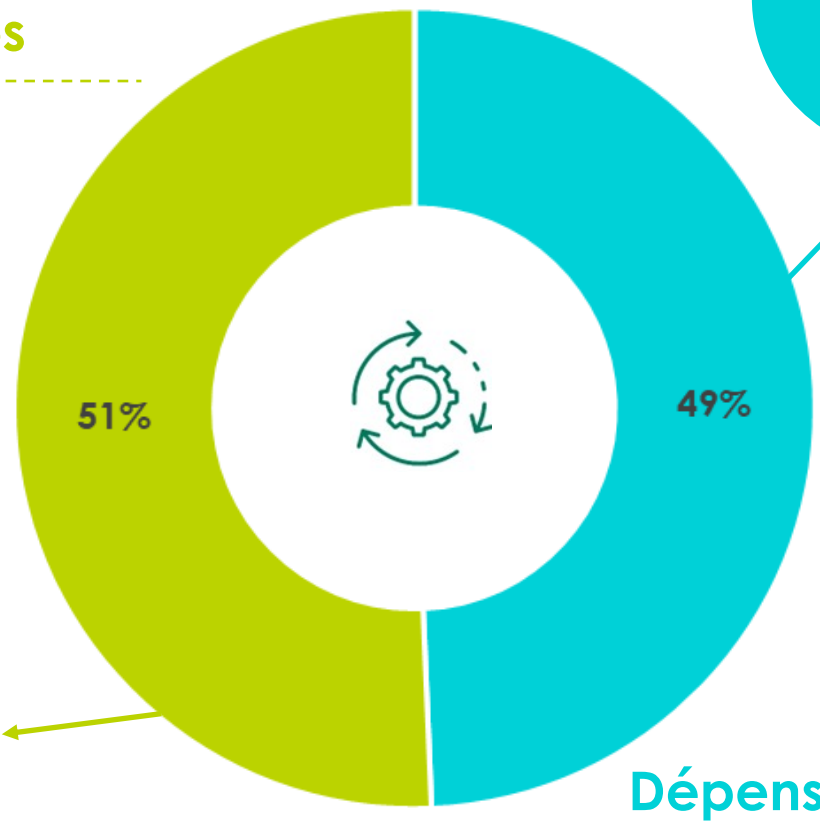

1 630 661.75€

Dépenses

1 675 443.00€

Recettes

Dépenses Réelles

Frais de personnel: 906 400€

Charges générales: 536 524.19€

Autres charges: 187 737.56€

(Subventions allouées aux associations, indemnités des élus …)

Les dépenses courantes augmentent par rapport au budget 2021 (18,96%).

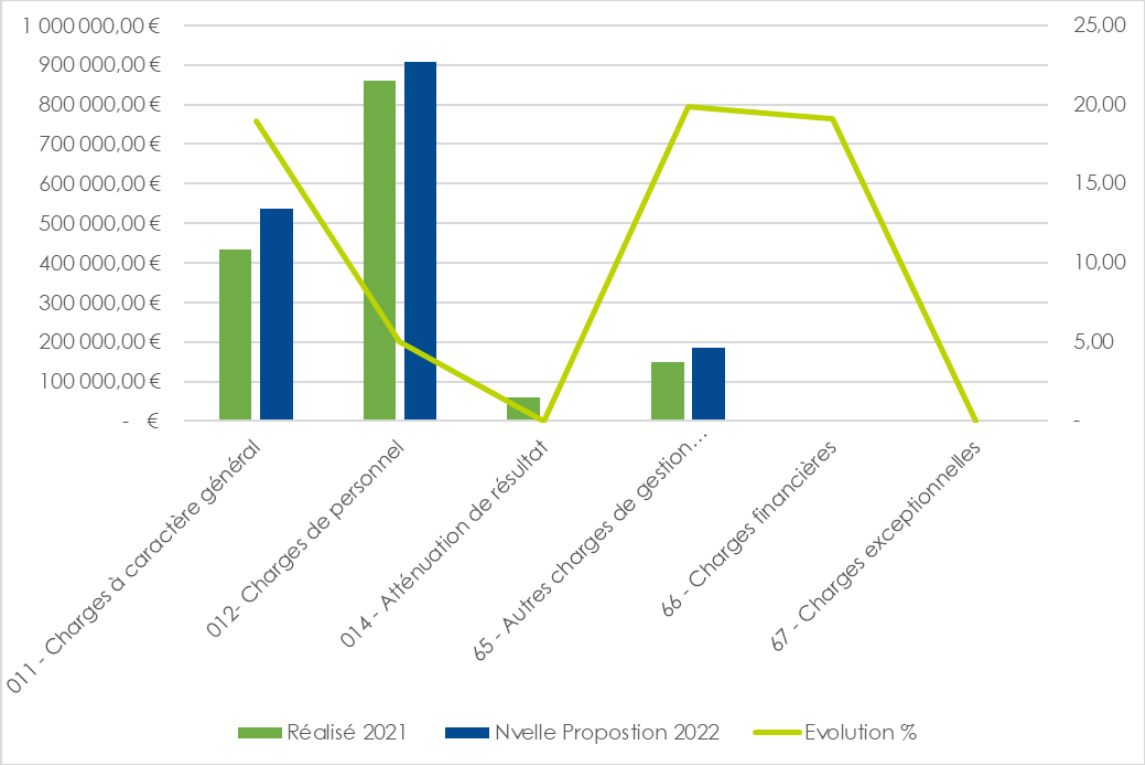

Les postes les plus importants concernent les fluides (chauffage, électricité, carburant), les dépenses d'entretien et de nettoyage ainsi que les contrats de maintenance. En 2022 l'extinction de l'éclairage la nuit de 23h30 à 6h du matin va permettre de réaliser 17 000 euros d'économies, et compensera en partie l'impact de la hausse des prix de l'électricité (le budget réalisé est de 62 000 euros en 2021 et il est prévu un budget de 65 000 euros en 2022). Notre adhésion aux groupements d'achats des syndicats d'énergie pour l'électricité et le gaz nous expose un peu moins aux hausses de tarifs que si nous achetions seuls. Le poste 011 subi également l'augmentation du gaz et du carburant.

Les dépenses du personnel augmentent de 5,02% par rapport au budget 2021. Ce chiffre est réduit à 3% une fois les reversements des salaires des contrats aidés par l'État.

Ce poste est à la hausse depuis le début de la crise sanitaire de la Covid-19.

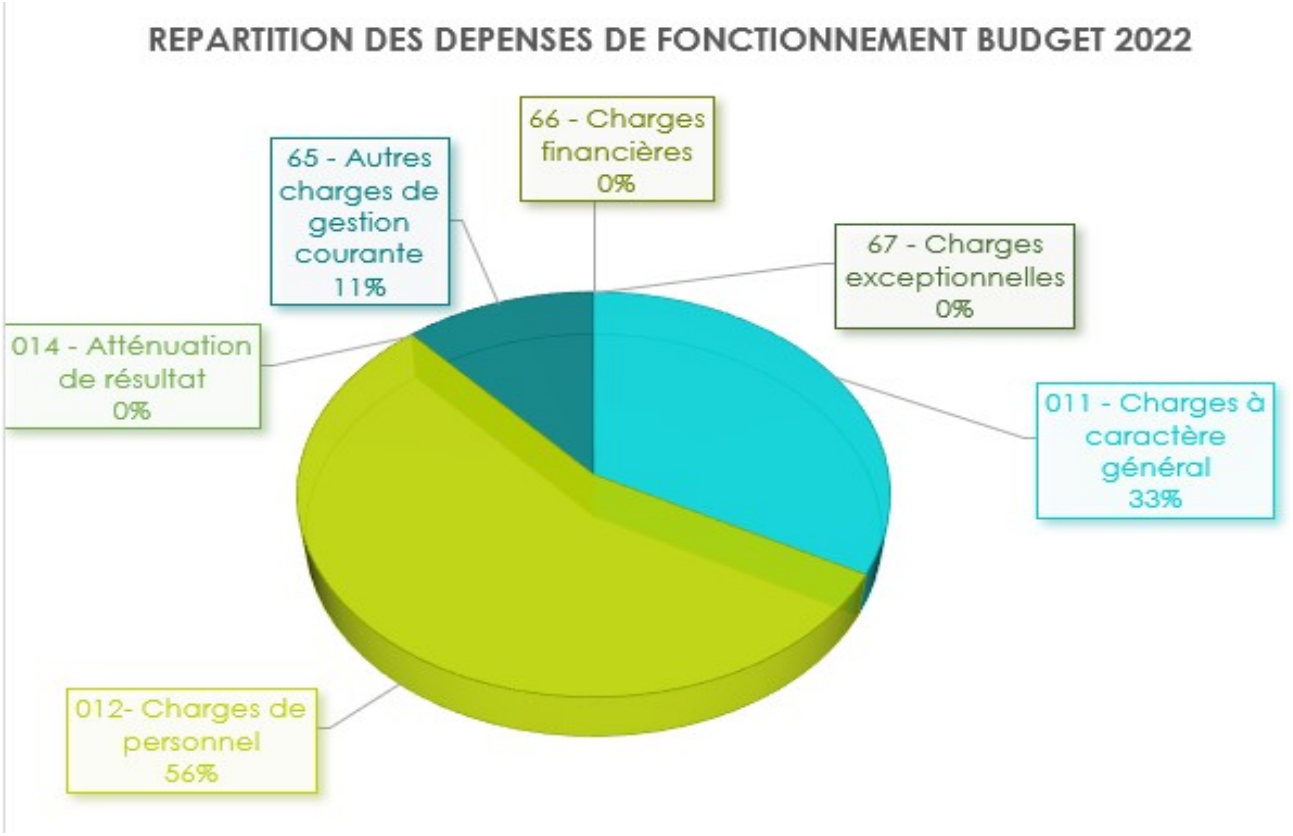

Investissement équilibré

634 004.08€
Dépenses

Recettes

Subventions: 152 195.73€

FCTVA: 12 680€

Taxe aménagement: 24 299€

Autres ressources: 119 148.83€

Vente terrains: 208 000€

Virement de la section de fonctionnement: 117 680.52€

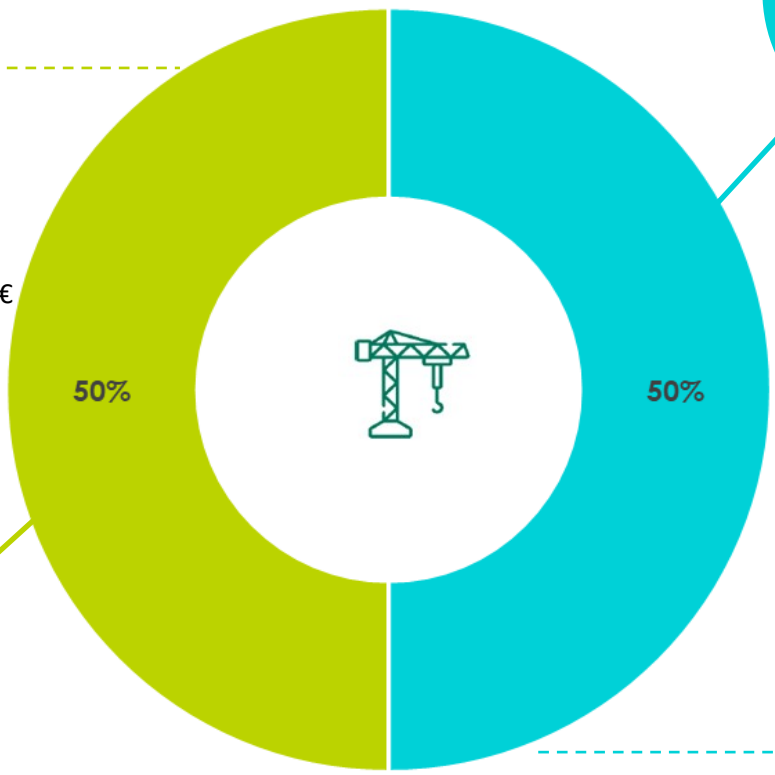

634 004.08€
Recettes

€

Dépenses

Projets : 402 880.33€

FCTVA : 17400€

Reversement à la Communauté de Communes Roumois Seine

Emprunt: 16 966.68€

Taxe aménagement: 37 798€

Autres dépenses: 158 959.07€

La commune a déposé en décembre 2021 une demande de subvention, auprès des services de l'État, pour la construction d'un restaurant scolaire bas carbone; Le Préfet ne s'est toujours pas prononcé sur le projet pourtant retenue en 2021 à hauteur de 30%.

Il nous est donc impossible de inscrire ce projet sur notre budget investissement 2022, afin que ce dernier reste sincère. Le permis de construire est accepté et la commission de sécurité a donné un avis favorable. Il sera toujours possible de l'inscrire en cours d'année.

Taux d'Imposition

Aucune augmentation des taux d'imposition sur la taxe foncière concernant le budget 2022

Urbanisme

Tout projet de construction (abri de jardin, piscine, appentis, garage, habitation…), de modification de façade (pose de fenêtre, changement de menuiserie, changement de couleur…), de changement de destination, de division parcellaire en vue de construire, **nécessite une demande d'autorisation**.

En fonction de la nature et de l'importance des travaux à réaliser, le projet peut être soumis soit à la déclaration préalable, soit à un permis de construire, soit ne faire l'objet d'aucune formalité.

Pour plus d'informations sur notre site internet : https://saint-ouen-thouberville.fr/urbanisme/

Pour déposer un dossier de demande d'urbanisme, merci de prendre rendez-vous au 02 32 56 72 34

Citoyenneté

Plantations :

Pour des végétaux de **moins de 2.0 mètres de hauteur**, la distance minimale légale de plantation est à **0.50 mètre** de la limite de propriété.

Pour des végétaux de **plus de 2.0 mètres de hauteur**, la distance minimale légale de la plantation est à **2.0 mètres** de la limite de propriété.

Détenir une haie entraîne l'obligation de son entretien. Ainsi, le **propriétaire d'une haie est tenu d'élaguer les branches qui dépassent la limite de propriété**. Le voisin peut lui-même couper les racines qui dépasseraient la limite de propriété.

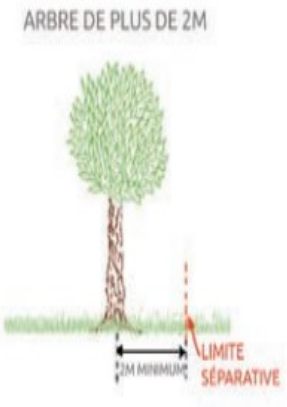

Nuisance et entretien :

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils tels que des tondeuses à gazon, des tronçonneuses, des perceuses, etc., sont limités aux jours et horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Brûlage des déchets verts

Selon le *Code de l'environnement (sous-section 3 : collecte des déchets)* et la *Circulaire du 18 novembre 2011 (relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts)*, **il est interdit de brûler les déchets verts.** Et ce, que cela soit à l'air libre ou dans un incinérateur.

Il est d'ailleurs également interdit de louer, prêter ou vendre un incinérateur de jardin.

Incivilités

De nombreuses incivilités sont relevées, notamment près de l'Église.

Nous vous prions de respecter ce lieu, sous peine de sanctions.

Vie Scolaire

Noël à l'École

Les enfants des écoles maternelles ont apprécié le spectacle de marionnettes pour Noël.
Le père Noël leur a apporté un cadeau, à savoir un joli livre.
Les élèves de l'école primaire en ont reçu un également mais, comme l'an passé, le père Noël les a déposés à la porte de la classe afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur !
Néanmoins, les enfants étaient ravis.

Le CCAS, en plus de ces cadeaux, a aussi offert des œufs de Pâques.

Un petit cadeau de fin de scolarité sera remis à chaque élève sortant.

Ouverture de classe à la rentrée

Suite à l'augmentation des effectifs, pour la rentrée 2022-2023, une ouverture de classe a été décidée par l'Inspection Académique. Les travaux d'aménagement de cette classe sont en cours de réalisation.

Association Préhandys

Cette association type Loi 1901 vient en aide aux familles d'enfants porteur d'un handicap. Si besoins vous pouvez les contacter au 06 51 03 93 48

Site internet: https://prehandys276.wordpress.com

Travaux dans les salles de classes

Durant l'année 2021, des nouveaux rideaux ignifugés ont été installés dans certaines classes de l'école élémentaire, des nouveaux rideaux seront installés dans les autres classes cette année.

Plusieurs classes ont été repeintes cette année.

Révision tarification de la cantine

Lors de le révision de la tarification de la cantine pour l'année scolaire 2021-2022, le conseil municipal a décidé d'une hausse de 2% correspondant au taux de l'inflation 2021.

Une tarification à 1 euros a été également mise en place selon certains critères sociaux selon le coefficient social (renseignement possible sur l'éligibilité auprès de la mairie).

Tranche Quotient Familial	Tarif Commune	Tarif Hors Commune
QF < 500€	1€	1€
501€ < GF < 550€	2.53€	
551€ < QG < 600€	2.74€	
QF > 600€	3.75€	4.69€
Ticket	5.05€	5.05€
Personnel	3.81€	3.81€
Enseignants/ Stagiaires	4.03€	4.03€

Conseil Municipal Junior

Nos conseillers municipaux juniors ont confectionné des objets pour la vente au profit du Téléthon.
Ils ont ainsi récolté la somme de 210 euros et se promettent de faire davantage l'année prochaine.
Nous les remercions pour leur implication ainsi que les familles qui se sont jointes à eux pour l'aide matérielle.

Les employés communaux nous ont préparé le terrain pour le futur jardin qui devrait démarrer très prochainement. Les enfants l'attendaient avec impatience. Tous aux râteaux, aux plantoirs et aux semis !!!!

Un nouveau ramassage des déchets dans la commune est prévu en fin d'année scolaire.

Le C.C.A.S

Le 2 janvier dernier, Madame Annick NAFTEL, membre du CCAS, nous quittait.

Elle laisse un grand vide au sein du Centre Communal d'Action Sociale

Annick, pendant de nombreuses années a fait partie du Secours Catholique où elle ne comptait pas son temps pour accompagner des familles dans le besoin. Elle faisait également partie des Partenaires Solidaires (un collectif d'associations dans le Roumois).
Annick était très investie dans toutes les tâches qui lui étaient confiées. Elle était un pilier au sein de ces organismes.

Toujours dans un esprit de solidarité, Annick a intégré le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune où son aide, son empathie envers les autres et son sens de l'écoute étaient des qualités très appréciées.

Nous te remercions Annick, pour ce bout de chemin parcouru ensemble.

Nos pensées vont à la famille et surtout à sa fille.

Repas des Ainés

Cette année, l'équipe municipale a donné le choix à ses aînés d'opter entre 2 formules : le traditionnel repas au restaurant ou la remise d'un panier garni gastronomique. Dans ce cadre, les personnes ayant choisi le repas au restaurant ont pu se réunir le samedi 09 avril à l auberge de l Écurie de Routot dans la bonne humeur et la joie de se retrouver après 2 années de contraintes par la crise du COVID. Chacun a vraisemblablement apprécié la qualité du repas proposé dans une ambiance festive et conviviale.

Pour ceux qui n'ont pas pu se rendre au restaurant, un « colis bistrot » leur sera distribué à la Mairie.

Les numéros utiles

Portage de repas adaptés et équilibrés à partir de 7€90.

Contact : SAS Faim de goût Tél : 06 14 17 92 19 ou par mail : helene.coeurdoux@sfr.fr

Présence verte devient Activ'zen: Téléassistance

Contact au 02 32 23 42 90

La Croix Rouge:

Vous rencontrez un problème plus important ?

Vous pouvez prendre rendez-vous directement avec les Assistantes Sociales au 02 32 56 27 77

Ou vous rendre à la permanence le mercredi matin de 9h à 12h

Centre Médico Social de Bourg Achard

142 Grande Rue

27310 Bourg Achard

Banque Alimentaire : CCAS de Bourg-Achard, tél : 02 32 56 73 80,

e-mail : ccas@mairie-bourgachard.fr

La Croix-Rouge française, secteur Roumois, tél : 02 32 41 03 13,

e-mail : ul.PontAudemer@croix-rouge.fr

Le Secours Catholique : 07 84 10 03 07

Le Secours Populaire : 02 76 78 85 76

Les resto du Cœurs (Routot): 02 32 57 65 12

Travaux

Remise au goût du jour des salles de Conseil et de Mariage

Les deux pièces ont été rénovées au début de l'année. Afin de les harmoniser, elles sont aujourd'hui dans les mêmes teintes.

Aménagement d'un nouveau parking près de la Mairie

Depuis la fermeture de l'enceinte scolaire, les véhicules y sont interdits.

Nous avons donc aménagé un nouveau parking pour faciliter le stationnement du personnel des écoles qui se garait avant dans l'enceinte scolaire.

Aménagement abord Mairie

Une rame d'accès aux personnes à mobilité réduite a été réalisée sur le côté gauche de la mairie.

Un banc a également été installé sur le côté gauche de la Mairie.

Aménagement en cours de la Ferme Sourdille

Remise en état de la clôture extérieure

Pose d'une barrière sélective

Réalisation d'un boulodrome de 5 terrains

Sécurisation du bassin de rétention d'eau

Reste à faire :

Pose des éclairages

Pose d'un chalet pour la section pétanque de l'A.F.S.SO

Déplacement des jeux petite enfance

Fleurissement de la commune

Le fleurissement est en cours sur la commune, les parterres devant la Mairie et la pharmacie sont en fleurs.

Informatique et sécurité

Je reviens vers vous sur le premier trimestre de 2022

Les postes et la liaison internet de nos écoles (maternelles et primaires) sont en fonctionnement depuis le début de l'année 2022.

En effet, la consolidation des moyens d'accès à internet sur le groupe scolaire, la salle polyvalente, les services techniques et la mairie est opérationnelle.

Les 43 postes informatiques de l'école primaire sont installés dans chaque classe.

Le projet de la nouvelle classe de l'élémentaire, nous permettra de mettre en fonctionnement les postes fixes qui nous ont été donnés par l'intermédiaire de Mme Laurence CHEDMAIL-KERHARO, Conseillère Municipale.

Pour l'aspect de la vidéo-protection, nous travaillons sur son renforcement. Des extensions sur le territoire de la commune sont à l'étude. La mutualisation des travaux d'enfouissement sur notre commune permettra de pouvoir les réaliser à moindre coût.

Pourquoi le conseil municipal, à l'unanimité a-t-il décidé d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit de 23h30 à 06h30?

6 bonnes raisons pour l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit :

1. Réaliser des économies budgétaires

• 20% : c'est la part de l'éclairage public dans les dépenses énergétiques d'une commune ;
• 60% : c'est la part de l'éclairage public dans la consommation d'électricité de la commune ;
• Dans le contexte financier actuel complexe, la question de l'extinction nocturne de l'éclairage public devient fondamentale. Celle-ci représente un fort gisement d'économies financières simples à mettre en place. En éteignant 5 à 7 h par nuit, on peut réaliser jusqu'à 40% d'économies sur la facture d'électricité.
• La commune a investi 10000 euros début 2022 pour automatiser les horloges de nos 30 points d'éclairage.

2. Limiter la consommation d'énergie

• Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques,
• Pour préserver les ressources naturelles et diminuer la dépendance aux sources d'énergie importées (pétrole, uranium, gaz, etc...),

Un potentiel de 20 à 40% d'économies d'énergie est dès aujourd'hui possible en modernisant les installations et en paramétrant une extinction nocturne.

3. Protéger la biodiversité

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces animales et végétales, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes, tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.

4. Garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine

L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme. L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

5. Préserver le ciel nocturne

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

6. Pour respecter la loi

La pollution lumineuse est prise en compte aux yeux de la loi. Des dispositions législatives et réglementaires ont été promulguées pour limiter les nuisances lumineuses et leurs effets. « Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne, feront l'objet de mesures de prévention, de suppression ou de limitation ».

Bon à savoir :

L'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence. 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour.
86 % des Français se disent prêts à accepter d'éteindre l'éclairage public inutile en milieu de nuit.

Ouverture du secrétariat de Mairie:

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI		13H30—18H00
MARDI		13H30—18H00
MERCREDI	09H00—12H00	
JEUDI		13H30—18H00
VENDREDI		13H30—18H00
SAMEDI		

Depuis le 1er janvier 2022, le **secrétariat de Mairie est fermé au public le samedi matin.** En effet, peu d'administrés venaient au secrétariat. Il a donc été décidé de fermer le samedi matin.

Collectes des déchets:

Vous rencontrez des difficultés concernant la collecte de vos déchets, contactez le service déchets de la Communauté de Communes Roumois Seine au **02 35 87 63 42.**

Modification du jour de ramassage des déchets sur le Hameau de la Chouque, il aura lieu le vendredi

Fonctionnement des espaces France Services

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner. RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien, quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous. France Services, c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques. Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise. Consultez les détails et la carte des maisons France Services ici : https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services

Bourg-Achard

Les agents qui vous recevront : Isabelle Pigache et Denis Carpentier
Ancienne perception 250, rue de la Libération 27310 Bourg Achard
Téléphone : 02 27 36 58 81 - E-mail : franceservicesbourgachard@roumoiseine.fr
Horaires d'ouverture : mardi et mercredi 9h30-12h30 / 14h-18h, jeudi 10h-12h30 / 14h-18h

Compétences de la Communauté de Communes Roumois Seine

Service Assainissement

Responsable de service: MARC Sylvain

Contact: 02 32 87 63 42

assainissement@roumoiseine.fr

Service Ruissellement

Responsable de service: FAUCON Thomas

Contact: 02 32 87 63 42

t.faucon@roumoiseine.fr

Service Voirie

Responsable de service: DAVOUST Laurine

l.davoust@roumoiseine.fr

Service Déchets

Contact: 02 35 87 63 42

servicedechets@roumoiseine.fr

l.davoust@roumoiseine.fr

Communauté de Communes Roumois Seine

Horaires de la poste durant la période d'été

LA POSTE

La poste de Saint-Ouen-de-Thouberville sera fermée l'après-midi du 11 au 29 juillet 2022.

Réouverture des bureaux le 2 août 2022 à 14h00

Fête Foraine

Cette année la fête foraine aura lieu le week-end du 3 au 4 septembre 2022.

Rendez-vous pour le feu d'artifice le samedi 3 septembre 2022 à 22h30.

Frelons asiatiques

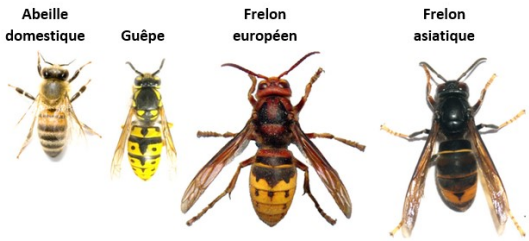

Afin d'encourager les particuliers à lutter contre les frelons asiatiques qui causent des dégâts considérables aux abeilles et à la culture, une aide peut vous être octroyée pour la destruction des nids de frelons asiatiques. Le Département de l'Eure peut participer a hauteur de 30% et la commune à 50€ par nid et sur justificatif.

Un champion dans notre commune

Nous avons l'honneur et le plaisir de vous présenter Monsieur Florian Merrien, habitant notre commune depuis 1 an et demi avec sa compagne Charlotte.

Florian n'est pas un inconnu du monde sportif, d'ailleurs peut-être le connaissez-vous déjà ?

Il est Champion paralympique de tennis de table et son palmarès est éloquent !

C'est à l'âge de 18 mois qu'un virus de la moëlle épinière l'a paralysé du jour au lendemain.

Vers l'âge de 10 ans , Florian s'est tourné vers le tennis de table et cela fait 18 ans qu'il a intégré l' équipe de France handisport.

En sus de son activité sportive, Florian est chargé de communication au département de la Seine Maritime.

Notre sportif envisage une cinquième Olympiade à Paris en 2024 et se prépare quotidiennement pour cette échéance.

La préparation , intense, en vue de cet évènement, sans négliger les autres rendez-vous sportifs, lui demande de consacrer 6h par jour de son temps :

- Préparation physique (musculation),
- Tennis de table, et 1 séance de Kiné par semaine sans oublier les nombreux tournois tout au long de l'année !.

Florian a un moral d' « enfer » et gère l'aménagement de sa maison tandis que Charlotte , en dehors de sa profession d'infirmière puéricultrice, s'occupe du jardin, passion qui a motivé leur venue à Saint Ouen de Thouberville.

Nous leur souhaitons de bien vivre dans notre commune et nous serons tous derrière Florian lors des prochains J.O. en 2024.

<u>Palmarès :</u>

- 4 médailles aux jeux paralympiques
- OR à Pékin en 2008,
- BRONZE à Londres en 2012,
- BRONZE à Rio en 2016,
- BRONZE à Tokyo en 2020 (2021)

- 2 titres de Champion du Monde,
- 6 titres de Champion d'Europe,
- 25 titres de Champion de France.

Florien a remporté la médaille d'or lors d'un tournoi en Egypte au mois de mars 2022. Et il ne compte pas en rester là !!!!

PRG
ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURE ET DE RÉNOVATION
1 Place CAILLEMARE / ZAC CAILLEMARE
27310 Saint Ouen de Thouberville
Tél : 02.35.68.40.18 / 06.84.16.45.52
QUALIBAT
FFB

Roumois Color
PEINTURE ET ACCESSOIRES
VÊTEMENTS DE TRAVAIL EPI
OUTILLAGE ELECTROPORTATIF
Vente aux Professionnels et Particuliers
Tél : 02 27 36 59 25
contact@roumoiscolor.fr
roumoiscolor.fr
1 place Caillemare - 27310 ST OUEN DE THOUBERVILLE

La V'randa
Ambiance Restaurant
Ouvert du lundi au vendredi midi - Samedi soir 1 fois/mois (soirée à thème)
203 Rue des Peupliers - 27310 BOURG-ACHARD
02 32 41 90 80

BLG
Béatrice LHOMMEAU
AVOCAT À LA COUR
D.E.A. AFFAIRES INTERNATIONALES
T. 02 32 08 36 70
SECRETAIRELHOMMEAU@ORANGE.FR
SOCIÉTÉ D'AVOCAT
348 GRANDE RUE - BP 14 - BOURG-ACHARD

CITROËN
Garage
VF AUTOMOBILES
Vente véhicules neufs et occasion
Reprise tous véhicules et financement
Mécanique et carrosserie toutes marques
Carrosserie toutes assurances
Entretien loueurs longue durée
Bris de glace
LANOS
HONNET
VF AUTO
Rue des Peupliers
Grand'Rue
LA V'RANDA
LOXAH
Route de Dudair
Tél : 02 32 56 84 02
Rue des Peupliers - 27310 BOURG ACHARD
vfautomobiles@free.fr - Fax : 02 32 20 41 98

7 j / 7
TAXI BOUQUET
24h/24
06 71 21 08 06
27310 St Ouen de thourbeville
Conventionné Sécurité Sociale
Entrées et Sorties hôpitaux - Consultation
Rayons - Rééducation - Dialyse
Toutes distances - Gares - Aéroports
taxi.bouquet@laposte.net